



CTB

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA
FILIERE DES AMANDIERS DANS LA
REGION DE L'ORIENTAL (PROFAO)
MOR 1003911**

RAPPORT DES RESULTATS
JANVIER-DECEMBRE 2016



| | |
|--|-----------|
| ACRONYMES | 1 |
| 1 APERÇU DE L'INTERVENTION | 2 |
| 1.1 FICHE D'INTERVENTION | 2 |
| 1.2 EXECUTION BUDGETAIRE..... | 3 |
| 1.2.1 <i>Budget global du projet (contributions marocaine et belge + le complément marocain apporté en 2015)</i> | 3 |
| 1.2.2 <i>Contribution belge</i> | 3 |
| 1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE | 5 |
| 1.3.1 <i>Pertinence</i> | 5 |
| 1.3.2 <i>Efficacité</i> | 5 |
| 1.3.3 <i>Efficiéce</i> | 8 |
| 1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> | 8 |
| 1.4 CONCLUSIONS | 11 |
| 2 MONITORING DES RESULTATS | 12 |
| 2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE | 12 |
| 2.1.1 <i>Contexte général</i> | 12 |
| 2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> | 12 |
| 2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> | 12 |
| 2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> | 14 |
| 2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME | 14 |
| 2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 14 |
| 2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 15 |
| 2.2.3 <i>Impact potentiel</i> | 16 |
| 2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 | 17 |
| 2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 17 |
| 2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 17 |
| 2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 17 |
| 2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 | 18 |
| 2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 18 |
| 2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 19 |
| 2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 19 |
| 2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 | 20 |
| 2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 20 |
| 2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 20 |
| 2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> | 20 |
| 2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 | 21 |
| 2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i> | 21 |
| 2.6.1 <i>État d'avancement des principales activités</i> | 21 |
| 2.7 THEMES TRANSVERSAUX | 22 |
| 2.7.1 <i>Genre</i> | 22 |
| 2.7.2 <i>Environnement</i> | 23 |
| 2.8 GESTION DES RISQUES | 24 |
| 3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE | 25 |
| 3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES..... | 25 |
| 3.2 RECOMMANDATIONS | 26 |
| 3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES..... | 26 |

| | | |
|----------|--|-----------|
| 4 | ANNEXES..... | 28 |
| 4.1 | CRITERES DE QUALITE | 28 |
| 4.2 | DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI..... | 32 |
| 4.3 | CADRE LOGIQUE MIS A JOUR SUITE A LA MTR | 38 |
| 4.4 | APERÇU DES MORE RESULTS | 39 |
| 4.5 | RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (31 DECEMBRE 2016) » | 39 |
| 4.6 | RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION..... | 41 |

Acronymes

| | | | |
|-------|---|--------|--|
| € | Euro | Ha | Hectare |
| ADA | Agence de Développement Agricole | JOUE | Journal Officiel de l'Union européenne |
| AJ | Assistant Junior | Kg | Kilogramme |
| ANO | Avis de Non Objection | M&E | Monitoring et évaluation |
| AT | Assistance Technique | MAD | Marocain Dirham |
| BD | Base de données | MAPM | Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime |
| BLS | Etude Ligne de Base (Base line study) | MCA | Millenium Challenge Account |
| BSG | Budgétisation Sensible au Genre | MEF | Ministère de l'Economie et des Finances |
| CCA | Centres pour le Conseil Agricole | MO | Maître d'Ouvrage |
| CES | Conservation des Eaux et Sols | MOR | Maroc |
| CoPII | Comité de Pilotage | MP | Marchés Publics |
| CPS | Cahier des Prescriptions Spéciales | MTR | Revue à Mi-parcours (Midterm Review) |
| CRA | Chambre Régionale d'Agriculture | ONCA | Office National du Conseil Agricole |
| CRP2 | Centre de Ressources Pilier 2 | ONSSA | Office National pour la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires |
| CT | Commune Territoriale | OP | Organisation Professionnelle |
| CTB | Agence Belges pour le développement | OPA | Organisation Professionnelle Agricole |
| DAO | Dossier d'Appel d'Offre | OPS | Operation Proviser |
| DEV | Développement | P | Plant |
| DP | Direction du Projet | PAE | Plan d'Action Environnemental |
| DRA | Direction Régionale d'Agriculture | PAG | Plan d'Action Genre |
| DRAO | Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental | PAR | Plan Agricole Régional |
| DTF | Dossier Technique et financier | PDGE | Plan de Développement de Gestion Eco systémique |
| ETR | Revue Finale (Endterm Review) | PME | Petite et Moyenne Entreprise |
| F | Femmes | PMV | Plan Maroc Vert |
| FDA | Fonds de Développement Agricole | PROFAO | Projet de Développement de la filière des Amandiers dans la Région de L'Oriental |
| FFS | Farmer Field School (Ecoles aux champs) | Q | Trimestre |
| Fo | Formation | Tdr | Termes de références |
| GIE | Groupement d'Intérêt Economique | UE | Union Européenne |
| H | Homme | V | Voyage |

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

| | |
|--|---|
| Pays | Maroc |
| Intitulé de l'intervention | Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO) |
| Code de l'intervention | MOR1003911 |
| Localisation | Maroc/ Région de l'Oriental Le projet intervient dans 13 Communes rurales: <ul style="list-style-type: none"> - Province de Berkane: CT Sidi Bouhria, et la CT de Rislane - Province de Jerada : CT Sidi Boubker, et la CT de Ras Asfour, - Province de Taourirt: CT de Tancherfi, Machraa Hammadi, Sidi Lahcen, et la CT d'Ain Lahjer - Préfecture d'Oujda-Angad: CT Labsara, Ain Sfa, Mestferki, Ahl Angad, et la CT de Beni Khaled |
| Budget total | <ul style="list-style-type: none"> - Budget Global: 10.703.787,18 € - Contribution de l'Etat Belge: 8.000.000 € |
| Institution partenaire | Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM): <ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental - Agence pour le Développement Agricole - Directions Provinciales de l'Agriculture d'Oujda, Taourirt et de Jerada - Office National du Conseil Agricole (ONCA) |
| Date de début de la Convention spécifique | 3 décembre 2010 |
| Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage démarrage | 4 avril 2011 |
| Date prévue de fin d'exécution | 3 avril 2018 |
| Date de fin de la Convention spécifique | 2 décembre 2018 |
| Groupes cibles | <ul style="list-style-type: none"> * Agriculteurs/trices des 13 communes retenues * Filles et fils d'agriculteurs * Partenaires techniques et institutionnels |
| Impact¹ | Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental |
| Outcome | La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes –femmes) des communes rurales concernées |
| Outputs | Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre |
| | La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne |
| | La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui |
| | Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV |
| Année couverte par le rapport | 2016 |

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

1.2.1 Budget global du projet (contributions marocaine et belge + le complément marocain apporté en 2015)

Le budget global du projet est de 10.703.787,18 Euros. La contribution belge est de l'ordre de 8.000.000 Euros et la contribution marocaine initiale est de 703.787,18 Euros. Les 2 millions d'Euros, apportés par le gouvernement marocain en 2015 pour combler le déficit de l'Output 1, représentent 23% du budget global du projet.

Le tableau ci-dessous récapitule le suivi de décaissement et le taux de remboursement mis à jour pour le 31 décembre 2016.

Tableau 1: Taux de décaissement du budget global au 31 décembre 2016

| | Budget en € | Décaissements | | Solde au 31 décembre 2016 en € | Taux de décaissement au 31 décembre 2016 |
|---------------------------|---------------|-------------------------------------|---|--------------------------------|--|
| | | Années précédentes (2011-2015) en € | Année couverte par le rapport (2016) en € | | |
| Out come | 10 703 787,18 | 5 020 820,54 | 1 880 424,32 | 3 802 542,32 | 64% |
| Output 1 | 7 248 714,00 | 3 440 996,14 | 2 320 963,33 | 1 486 754,53 | 79% |
| Output 2 | 990 425,00 | 62 728,54 | 16 909,82 | 910 786,57 | 8% |
| Output 3 | 226 000,00 | 132 081,02 | 17 491,43 | 76 427,55 | 66% |
| Output 4 | 35 000,00 | - | - | 35 000,00 | 0% |
| Reserve budgétaire | 56 981,00 | - | - | 56 981,00 | 0% |
| Moyens Généraux | 2 146 667,18 | 1 385 014,84 | 263 433,45 | 498 218,92 | 77% |

1.2.2 Contribution belge

Le tableau ci-dessous et les figures suivantes retracent l'évolution du taux de décaissement et de remboursement par résultat de la contribution belge au 31 décembre 2016. Un rapport budgétaire beaucoup plus détaillé est inclus en annexe du présent rapport des résultats.

Tableau 2: Taux de décaissement au 31 décembre 2016

| | Budget en € | Décaissements | | Solde au 31 décembre 2016 en € | Taux de Décaissement au 31 décembre 2016 |
|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|---|--------------------------------|--|
| | | Années précédentes (2011-2015) en € | Année couverte par le rapport (2016) en € | | |
| Out come | 8 000 000 | 4 618 656.42 | 1 779 883 .29 | 1 601 460.29 | 80% |
| Output 1 | 5 248 714 | 3 440 996.14 | 1 582 589.62 | 225 128.08 | 96% |
| Output 2 | 990 425 | 62 728.54 | 16 909.82 | 910 786.57 | 8% |
| Output 3 | 226 000 | 132081.02 | 17 491.43 | 76 427.55 | 66% |
| Output 4 | 35 000 | 0 | 0 | 35 000 | 0% |
| Reserve budgétaire en régie | 56 981 | 0 | 0 | 56 981 | 0% |
| Moyens Généraux | 1 442 880 | 982 850.72 | 162 892.42 | 297 136.86 | 79% |

Figure 1: Taux de décaissement au 31 décembre 2016

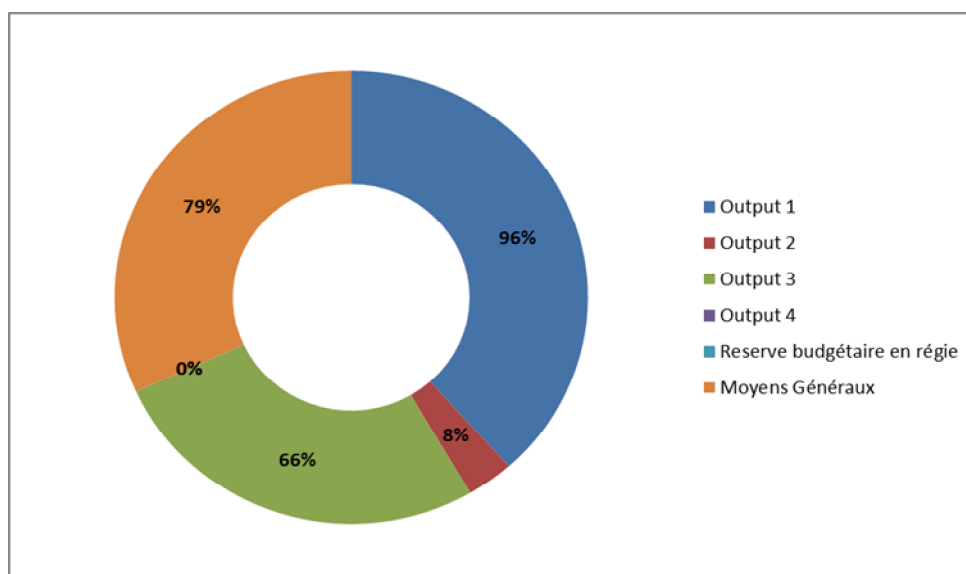
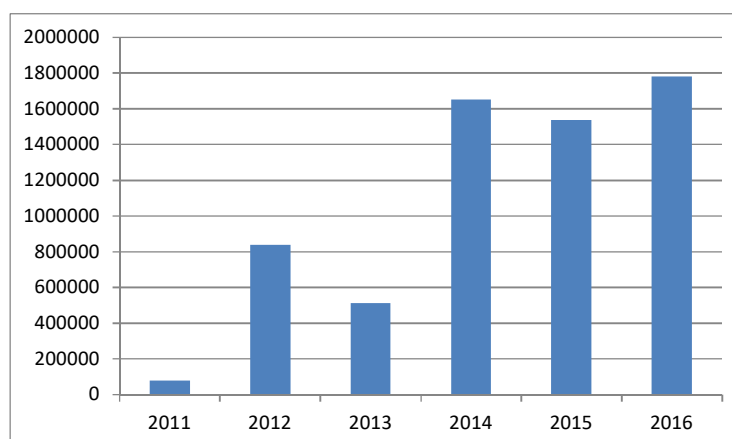


Figure 2: Décaissement annuel du PROFAO



Lors des premières années du projet, les décaissements étaient largement en dessous des attentes. La décision du Comité de Pilotage de prendre le temps nécessaire pour l'apprentissage, le redressement et l'autoévaluation du projet en 2012 ont reporté les travaux d'extension des vergers d'une année.

En 2013, une relance et une nouvelle approche étaient proposées. Fin 2014, le projet a connu une accélération de mise en œuvre des activités tout en contribuant à la réalisation des résultats attendus dans certains outputs (Résultat 1).

Bien que le taux des décaissements en 2016 soit assez important, il reste au-dessous des attentes. Ceci est dû principalement au retard accusé dans le démarrage des travaux d'installation des unités de valorisation.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

| | Performance |
|------------|-------------|
| Pertinence | A |

Tant du point de vue des acteurs stratégiques (MAPM et membres de la SMCL), des acteurs de terrain (DRA, DPAs et l'ONCA) que du point de vue des bénéficiaires finaux (Agriculteurs), l'intervention PROFAO est pleinement ancrée dans les stratégies nationales et particulièrement le Plan Maroc Vert. L'intervention est appréciée par les populations locales, et elle est totalement pertinente vis-à-vis des groupes cibles.

Concernant la logique d'intervention, des risques et hypothèses, le PROFAO a réajusté sa stratégie à travers les points suivants :

- i) Amélioration de l'approche, passant d'une vision « clé en main » à une approche mixte et participative permettant à un maximum de bénéficiaires de s'impliquer dans la réussite des plantations, depuis le chantier jusqu'aux travaux ;
- ii) Implication des autorités locales et des OP dans le choix des sites et des bénéficiaires ;
- iii) Prise en compte des aspects environnementaux et des changements climatiques ;
- iv) Mise en œuvre de grands efforts pour faire bénéficier les femmes de plantations (même si celles-ci sont en nombre restreint comme signataires à titre personnel des engagements préalables) ;
- v) Transparence dans le choix des sites et des bénéficiaires via les critères d'éligibilité ;

1.3.2 Efficacité

| | Performance |
|------------|-------------|
| Efficacité | B |

L'atteinte de l'outcome du projet se rapproche et ce pour plusieurs raisons tant stratégiques qu'organisationnelles :

- **Volet d'amont de la filière :**

- L'objectif d'extension de la filière a été entièrement réalisé avec un retard d'une année justifiée par la réflexion entreprise en 2012 qui a abouti au redressement du parcours du projet. Ainsi, en fin 2015 et début de 2016 les 6000 ha fixés au départ ont été plantés.
- La situation est nettement avancée en termes d'amélioration et de diffusion des bonnes pratiques culturales d'amandiers au profit des bénéficiaires dans la zone du projet.

- Volet de valorisation de la filière

L'année 2016 a été marquée par les avancées et les orientations suivantes :

- Adoption d'un plan d'action 2016-2017 pour la mise en place de 3 unités de concassage dans la zone.
- L'identification de trois bassins de production des amandes dans la zone du projet :
 - ✚ 1^{er} Bassin de production des amandes regroupe les communes territoriales de Rilsane, Sidi Bouhria. En plus d'autres communes limitrophes non bénéficiaires du PROFAO (Ex. Commune de Tafoughalt)
 - ✚ 2^{ème} Bassin de production des amandes regroupe les CTs de Labsara, Ain Sfa, Ahl Angad, Mestferki et de Bni Khaled
 - ✚ 3^{ème} Bassin de production des amandes regroupe les CTs de Tancherfi, Sidi Lahcen, Ain Lahjar et la CT de Machraa Hammadi;
- Le démarrage de travaux d'installation de la première unité de concassage dans le 1^{er} bassin de production des amandes et la reprogrammation des deux autres unités en 2017.
- Le scénario d'installation de trois grandes unités de concassage est retenu (Une unité par bassin de production des amandes) ;

- Volet d'organisation de la filière

- L'année de 2016 s'est caractérisée par une nette amélioration de la situation. En ce, 7 coopératives ont été créées cette année pour atteindre un cumul de 12 coopératives agréées au total. En plus le processus de création de trois GIE futurs gestionnaires des unités a été lancé.
- L'accord de partenariat signé entre le projet et l'Office national du Conseil Agricole, a permis aussi la réalisation des activités visant de renforcement de capacités des OPA et la diffusion des bonnes pratiques de développement de la filière des amandiers. .

- Volet de capitalisation et de diffusion des enseignements :

En 2016, une journée régionale sur l'amandier a eu lieu dans le cadre de la convention entre le PROFAO et l'ONCA. Les leçons et les recommandations ressorties de cette journée sont :

- La multiplication de l'expérience FFS comme outil de transfert adéquat des techniques agricoles ;
- L'implication des bénéficiaires dans l'exécution des travaux de plantation a assuré l'appropriation du projet et sa durabilité ;
- La fédération des efforts des acteurs et des bénéficiaires pour assurer la durabilité du projet à travers des interventions ciblées telles que l'entretien et l'irrigation aux périodes de sécheresse,

- La nécessité de multiplier les efforts pour le volet de valorisation de la filière à l'instar des efforts déployés à l'amont de la filière.
- La réflexion sur les possibilités de la labellisation des amandes de l'Oriental.

Cependant le séminaire national de capitalisation, prévu cette année, a été reporté au 2017 pour une meilleure capitalisation des leçons tirées de la mise en œuvre du PROFAO.

En résumé, les principales avancées, en 2016, sont :

- L'entrée en production de deux premières tranches (environ 2600 ha) des nouveaux vergers d'amandiers. L'objectif fixé au départ de plantation de 6000 ha d'amandiers est atteint en 2015.
- Le démarrage des travaux de construction de la première unité de valorisation dans le cadre du PROFAO à la CR de Rislane ;
- 7 coopératives ont été créées. 3 autres coopératives sont en cours de création.
- Une dynamique de regroupement en GIE semble se dessiner auprès des OPA
- Le taux d'implication des bénéficiaires dans l'investissement de plantation par commune, varie de 0,85 au 14,47% avec une moyenne de 7,65%.
- Dans le cadre de l'accord de partenariat entre la DRA, la CTB d'une part et l'ONCA d'autre part, des actions visant le renforcement des capacités des agriculteurs, le développement et la diffusion des bonnes pratiques de conduite de la filière ont réalisées en 2016 :
 - 4 écoles aux champs (Farmer Field School ; FFS) ont été mise en place
 - 97 bénéficiaires ciblés dont 28% des femmes ont été formés sur les différentes techniques de production en adoptant le modèle FFS (4 champs école ; FFS). Par conséquent 8 parcelles (4 adultes et 4 autres plantées dans le cadre du projet) ont été bien travaillées et présentant un modèle à multiplier. Le taux d'amélioration de rendement enregistré varie de 8 à 10% et les bénéficiaires formés sont capables de transmettre leur savoir prodigué.
 - 20 Ateliers de sensibilisation
 - 63 Ateliers d'encadrement
 - Une partie du plan de formation de 20 sessions, visant le renforcement de capacités techniques et managériales des OP a été mis en place.

1.3.3 Efficience

| | |
|-------------------|--------------------|
| | Performance |
| Efficience | B |

Les moyens financiers

- La plupart des inputs (finances, ressources humaines, biens d'équipements) étaient disponibles au terme de l'année 2016. Le seul important ajustement budgétaire, validé lors de la neuvième réunion du CoPil en 2016 a concerné :
 - Le transfert entre lignes en régie et l'utilisation de la réserve en régie pour alimenter certaines lignes déficitaires assurant les frais de fonctionnement de l'équipe de projet.
 - Le changement de mode de gestion de la ligne en cogestion n° A_04_03 en mode régie afin de permettre la réalisation la plus souple et sans contrainte d'inscription budgétaire pour l'organisation d'un séminaire national d'amandier en Mars 2017.

Les moyens matériels

Les moyens matériels sont en adéquation avec la qualité des prestations des agents du projet.

Les moyens humains

L'équipe de projet, constituée de la direction du projet (Responsable National, Co-responsable et la RAF), l'équipe de terrain (5 Techniciens), et l'équipe mise à disposition des différentes institutions partenaires (Les DPAs d'Oujda et de Taourirt et de la direction régionale de l'Office Nationale du Conseil Agricole) assure une gestion et un accompagnement de proximité adéquat et efficace.

1.3.4 Durabilité potentielle

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| | Performance |
| Durabilité potentielle | B |

i) institutionnelle

La durabilité des acquis est favorisée par la mise en place d'un partenariat avec l'Office National du Conseil Agricole. Ce partenariat a pour but d'assurer un encadrement rapproché et un accompagnement continu des agriculteurs. Cet accompagnement a déjà donné ses fruits à travers l'amélioration ressentie de l'organisation des agriculteurs et la création de plusieurs coopératives en 2016.

L'augmentation de la contribution marocaine à mi-parcours du projet est aussi un signal fort sur la volonté du gouvernement marocain de s'investir pour atteindre les résultats du projet et le développement de la filière en général.

Le programme d'urgence, lancé en 2016 par l'état marocain, et relatif au déficit hydrique de cette année, notamment les travaux d'entretien et d'irrigation des jeunes plants d'amandiers installés dans le cadre du PROFAO (2011/2013) sur une superficie de 1350 ha, exprime la volonté et la détermination pour consolider et pérenniser les réalisations du projet.

Toujours dans la même optique de développement de la filière des amandiers et suite aux demandes formulées par d'autres agriculteurs, l'Etat Marocain a assuré une nouvelle extension de la filière en 2016 à travers la mise en place d'autres projets de plantations à

savoir l'installation de 550 ha d'amandiers dans la province de Taourirt, 300 ha à la province de Berkane et 500 ha dans la préfecture d'Oujda Angad.

ii) technique

L'intervention bénéficie d'un appui technique continu des différentes institutions partenaires (DPAs et ONCA). Des actions d'accompagnement des bénéficiaires sont inscrites dans leurs plans d'actions annuels (Ex : ONCA). Le transfert des approches et pratiques est en cours auprès des intervenants. En 2016, des sessions de transferts de compétences aux profits des partenaires en matière d'utilisation de l'outil SIG ont été réalisées et se poursuivront. Ce renforcement de capacités des acteurs de proximité a pour objectif de consolider l'appropriation de l'approche de mise en œuvre du PROFAO.

Le processus de capitalisation et de diffusion des techniques et pratiques a démarré aussi via le partenariat du projet avec l'ONCA et particulièrement par la mise en place en 2016 de de 4 « écoles aux champs », « *Farmer Field School ; FFS* ». Une FFS est dédiée aux femmes agricultrices.

iii) socioculturelle

La durabilité socio-économique du projet passe à travers :

- L'appropriation par les agriculteurs des actions de plantations d'amandiers et leur forte adhésion à l'approche s'est traduite par la prise en charge des travaux d'entretien des vergers (défrichage des plantes concurrentes, l'épierrage des parcelles, travaux du sol, taille, irrigations d'appoint...) avant, en cours et après projet
- L'installation en 2016 de 1300 ha des nouveaux vergers d'amandiers financés par la partie marocaine pour répondre aux requêtes déposées annuellement par les agriculteurs.
- Les 6000 ha d'amandiers installés dans le cadre du projet ont permis la création d'emplois supplémentaires pour les locaux en amont de la filière (travaux du sol, plantation, entretien), soit environ 100 000 journées de travail (l'installation d'un hectare d'amandier demande environ 17 JW).

iv) économique

La durabilité économique du projet est garantie par la valorisation de la production des vergers d'amandiers via le concassage des amandes. A ce stade, le projet est en cours d'installation de la première unité de concassage. Les deux autres sont prévues en 2017.

En effet, le concassage industriel des amandes, permettra de gagner en termes de qualité et des délais. Donc cela réduira la corvée du concassage à la main des femmes au foyer, et permettra une homogénéité du produit (séparation des variétés, bonne utilisation du sous-produit). Ce gain en temps va permettre aux femmes de s'occuper des autres activités économiques et sociales

La politique nationale est consciente de la nécessité de pérenniser les investissements publics. Différents mécanismes sont mis en place ou en cours afin d'accompagner les investissements de l'état. L'exemple concret est celui de l'agrégation/groupement des coopératives pour une organisation d'un niveau supra. Il s'agit notamment de la création de GIE pour séparer les fonctions de la production et de la valorisation/commercialisation.

vi) Environnemental

L'intervention prend en considération l'intégration des composantes environnementales à travers la mise en place d'un Plan d'Action Environnemental (PAE). Le PAE, récapitule les enjeux environnementaux prioritaires avec leur déclinaison en risques d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement et les mesures de leurs atténuations à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes.

Les principaux enjeux environnementaux à risque fort et qui ont fait l'objet de mesures d'atténuation dans le cadre du PAE-PROFAO sont :

- La rareté de l'eau pour l'irrigation d'appoint. Le projet a mis en place des critères d'éligibilité des périmètres de plantation (condition agro-climatiques) et la revue à mi-parcours a été utile dans le choix des périmètres à fort potentiel. Techniquement la confection bien faite des cuvettes, larges pour recueillir plus d'eau de ruissellement et ouvertes face à la descente a contribué à mitiger ce risque.
- La grande capacité de traitement des amandes pour les unités prévues être installées va générer une quantité importante de déchets (coques et cales) minimum 80%, la gestion rationnelle et optimale de ces déchets n'a pas été prise en considération par le projet.

1.4 Conclusions

1. A deux ans de la clôture du projet, les performances se sont nettement satisfaisantes, grâce à l'effort conjoint de toutes les parties prenantes.
2. Pour ce qui est de l'extension des plantations d'amandiers, le projet a achevé les 6000 ha prévus en fin de l'année de 2015. Le taux de réussite des plantations dépasse 90% en 2016 et les bénéficiaires sont majoritairement satisfaits. Le prix moyen d'un plant réussi est de 65 MAD, soit 6 €.
3. La première unité de concassage des amandes est en cours d'installation dans la CT de Rislane, Province de Berkane.
4. 12 coopératives de production des amandes ont été créées dans les trois bassins de production identifiés, 3 autres coopératives sont en cours de création ;
5. Le revenu brut généré de la vente de la production des plantations de deux premiers lots (2011&2013) est estimé en 2016 à environ **100.000 Euros**, soit 8 Euros pour 1 kg d'amandons concassés.

| Fonctionnaire exécution nationale | Coreponsable exécution CTB |
|---|--|
| <p>BEKKAOUI BENYOUNES</p> <p>Director Provincial de l'Agriculture d'Oujda</p> <p>Ministère de l'Agriculture et de Pêche Maritimes</p> <p>Unité: BEKKAOUI Benyounes</p> | <p>BADI SIYID</p> <p>Assistant Technique National - Coreponsable</p> <p>MOF1003911 PROFAO</p> <p>Direction Provinciale de l'Agriculture - Oujda</p> |

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'année en cours n'a pas été marquée par des changements de politique de l'Etat dans le secteur agricole.

2.1.2 Contexte institutionnel

D'un point de vue fonctionnel, le MAPM a, à présent, moins de préoccupations techniques et opérationnelles que par le passé mais a davantage de préoccupations relatives : i) aux aspects stratégiques propres à l'agriculture, ii) au système d'incitation des agriculteurs, en « aval » des filières, iii) à la sécurité sanitaire, iv) aux aspects liés à l'aménagement de l'espace agricole et de l'irrigation.

L'ADA dispose d'attributions plus opérationnelles relevant de la mise en place des dispositifs pratiques d'appui (plus particulièrement en matière d'accompagnement des projets).

Toutefois, l'année de 2016 s'est caractérisée par :

- La mise en fonction d'une nouvelle Direction de l'Agriculture à la province de Jerada, province bénéficiaire du projet PROFAO ;
- La mise en application de la loi 12-112, une nouvelle loi relative au processus de création des coopératives au Maroc.
- La signature de l'Accord de partenariat entre la DRA de l'Oriental, la CTB d'une part et l'Office national du Conseil Agricole d'autre part. L'équipe du projet travaille en étroite coordination avec les conseillers agricoles de l'ONCA au niveau local (Centres du Conseil Agricole, CCA).

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'année de 2016, a été marquée aussi, par :

- a) La prise en fonction du nouveau coresponsable du projet, en mars 2016.
- b) La réforme des marchés publics marocains
 - Dans le cadre de la réforme des textes régissant la passation et l'exécution des marchés publics (code des marchés publics janvier 2014). 2016 est marquée par l'entrée en vigueur de l'application du nouveau CCAG-T (Cahiers des clauses Administratives générales pour les marchés - Travaux). L'objectif principal de cette réforme est de garantir un meilleur équilibre des contrats, tout en assurant une meilleure maîtrise de l'exécution des travaux et de renforcer les droits et obligations des cocontractants, en préservant les intérêts de l'Administration et du secteur privé dans le cadre d'un partenariat équilibré en vue d'assurer des prestations de meilleure qualité et dans les délais requis.

- Aussi, ce nouveau CCAG-T tend à simplifier les procédures d'exécution des marchés par l'assouplissement et la clarification de certaines clauses qui donnaient lieu à des interprétations erronées et parfois divergentes ainsi qu'à la réduction de délais de notification de certains actes de gestion.
 - Les principaux apports du nouveau CCAG-T se résument comme suit :
 - ✓ Extension du champ d'application du présent CCAG-T aux marchés de travaux conclus par les Collectivités territoriales, les Etablissements Publics soumis au nouveau décret relatif aux marchés publics
 - ✓ Renforcement des voies de règlement des litiges et différends par l'introduction de nouveaux mécanismes relatifs à la médiation et à l'arbitrage ;
 - ✓ Mise en application du principe d'octroi des avances dans les marchés publics ;
 - ✓ Ajout d'articles spécifiques relatifs à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets de chantier ;
 - ✓ Ajout de nouvelles dispositions relatives à la restitution de la retenue de garantie et du cautionnement définitif Clarification des cas pouvant donner lieu à l'établissement d'avenants et des décisions de résiliations Réduction des délais de notification de certains actes de gestion
- c) Des changements relatifs aux marchés publics belges

Les directives européennes relatives aux marchés publics étant en train d'être transposées en droit belge, des changements sont :

1. **Modification des seuils de publicité européenne**

Pour les marchés lancés selon la législation belge, de nouveaux seuils de publicité dite « européenne » sont d'application, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2016. Pour les marchés dont l'estimation s'élève aux seuils européens, les avis de marché doivent non seulement être publiés au **Moniteur belge** (Bulletin des Adjudications), mais également au **Journal officiel de l'Union européenne** (JOUE).

2. **Demande d'ANO et mandats marchés en régie > 200.000 €**

Pour les marchés lancés en régie, dont le montant d'attribution proposé dépasse 200.000 €, les demandes d'ANO et mandats ad hoc doivent être octroyés par le Conseil d'administration de la CTB (« CA »).

- d) Le projet a été audité en Q4-2016. Cet audit mixte a porté sur le contrôle financier et l'évaluation des systèmes. A la réception du rapport, un plan d'action sera élaboré afin d'améliorer les procédures et démontrer que les mesures correctives ont été entreprises.

2.1.4 Contexte HARMO

Le projet s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale du PMV pilier II. Aucun autre bailleur que l'Etat n'intervient dans la région. L'Etat finance encore d'autres extensions d'amandiers dans l'Oriental.

Tout le processus de mise en œuvre des activités (contractualisation, exécution, validation des rapports, rapportage,) est mené en cogestion avec un alignement sur les procédures nationales des marchés publics.

En plus, tous les résultats intermédiaires du PROFAO sont partagés avec tous les acteurs du secteur agricole à savoir la DRA de l'Oriental, l'ADA, DPAs, ONCA, la société civile.....

En interne à la CTB, des sessions de renforcement de capacités des services de proximité (DPA/DRA) dans des aspects liés à l'équité des genres sont réalisées dans le cadre de la synergie et la coordination entre les programmes de la CTB au Maroc. Particulièrement le Programme de renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

| Outcome : La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées | | | | | | | | |
|--|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Indicateurs | Valeur de Base | Valeur 2011 | Valeur 2012 | Valeur 2013 | Valeur 2014 | Valeur 2015 | Valeur 2016 | Cible 2017 |
| La production des amandes des nouveaux vergers est estimée \pm 2kg/arbre en coques | 0 | 0 | 0 | 0,175 | 0,25 | 1,25 | 0.1 | 2 |
| Le nombre de d'OP (coopératives/associations) actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet | 4 OP | 7 OP | 9 OP | 17 OP | 25 OP | Coop : 5 Ass : 20 | Coop : 12 Ass : 20 | Coop : 15 GIE : 3 Ass : 20 |
| Proportion de la production valorisée par les activités d'aval (existantes et/ou nouvelles) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 40% |

La différence entre la production des amandes des nouveaux vergers par arbre en coques, constatée entre l'année de 2015 et celle de 2016, est due au fait qu'en 2016 et vue l'entrée de production de deux premières tranches d'amandiers installées respectivement en 2011 & 2013, une méthode de calcul sur la base d'un échantillonnage aléatoire de parcelles a été réalisée pour la première fois dans le cadre du PROFAO. Donc le chiffre de 0,10 Kg d'amandes en coques reflète la production moyenne par arbre pour l'année de 2016. Quant aux années passées, la production moyenne par arbre a été souvent estimée vu l'absence de la production.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

En 2016, les parcelles des vergers installés en 2011/2012 et 2013/2014 dont l'entretien est assuré par les agriculteurs (travaux du sol, irrigations d'appoint, fertilisation, taille...) sont entrées en production (Cf. Le Tableau)

Tableau 3 : Revenu brut généré de la production des plantations installées en 2011 & 2013

| | Superficie (ha) | Production (Tonnes) En coque | Production (Kg) Amandons | Revenu Brut en MDH (85 dh/kg) |
|------------------------|-----------------|------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Plantation 2011 | 946 | 20,3 | 5075 | 431375 |
| Plantation 2013 | 1654 | 30,75 | 7687,5 | 653437,5 |
| | | | | 1 084 812,50 |

PROFAO.2016

Une enquête² réalisée en 2016, a permis d'estimer le revenu généré par les agriculteurs. Pour une production totale de 51 tonnes d'amandes en coques, le revenu brut est de 1.084.812,50 MAD, soit 85 MAD pour 1 kg d'amandons concassés.

En plus, une analyse d'un échantillon de cette production (Analyse réalisée par l'équipe de projet dans le cadre de la convention ONCA/PROFAO) a démontré que :

- La qualité des amandes du PROFAO est appréciée par les agriculteurs ;
- La production par arbre est variable de 0 à 2 kg d'un périmètre à autre ;
- Les variétés plantées ont démontré une parfaite adaptabilité aux conditions pédoclimatique de la zone. En ce sens les agriculteurs adoptent le choix de ces variétés lors de leurs plantations individuelles.

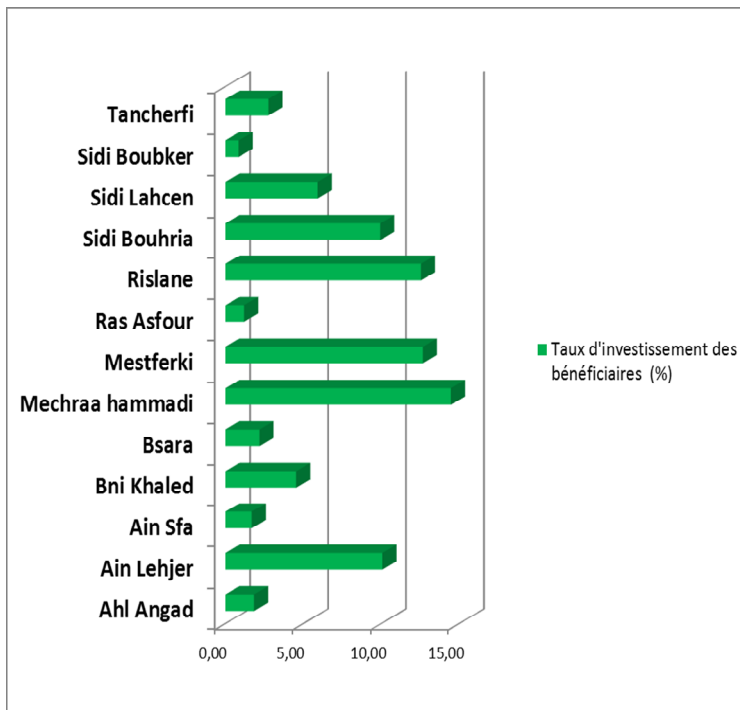
L'encadrement et le suivi technique par le projet via des sessions de sensibilisation et de formation ainsi que des échanges inter périmètres au profit des agriculteurs ont amélioré la qualité et la quantité d'interventions de ces derniers au niveau de leurs parcelles. En termes de qualité, la contribution des agriculteurs intervient avant et en cours de l'exécution des travaux de plantation (épierrage avant et après ouverture des trous, labour juste après plantation...)

Le taux de réussite des plantations dépasse les 90% escomptés, grâce à l'amélioration d'exécution des travaux par les prestataires.

² Enquête réalisée dans le cadre de la convention ONCA/PROFA en 2016. L'objectif de cette enquête a été d'apprécier les résultats et l'impact des écoles aux champs sur la production des nouvelles parcelles d'amandiers. L'enquête a été menée par les équipes de terrain du PROFAO et de l'ONCA

La figure ci-dessous illustre le taux d'investissement des bénéficiaires/agriculteurs par commune. Cet investissement des bénéficiaires se traduit à travers la prise en charge des travaux d'entretien des vergers (Le défrichage des plantes concurrentes, l'épierrage des parcelles, travaux du sol, taille, irrigations d'appoint...) avant, en cours et après l'installation des plantations d'amandiers.

Figure 3: Taux d'investissement des bénéficiaires par commune



2.2.3 Impact potentiel

Le projet, à travers ses réalisations à l'amont de la filière, a contribué :

- A l'augmentation du potentiel de production des amandes dans la région de l'Oriental. Les 6000 ha de nouveaux vergers installés dans le cadre du PROFAO constituent **11% du potentiel de la région de l'Oriental**.
- En 2016, l'estimation du **revenu brut généré** de la vente de production des plantations de deux premiers lots (2011&2013) est d'environ **1.000.000 MAD**, soit 85 MAD pour 1 kg d'amandons concassés.

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

| Output 1 : Une stratégie d'extension des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre | | | | | | | | |
|--|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------|------------|
| Indicateurs | Valeur de base | Valeur 2011 | Valeur 2012 | Valeur 2013 | Valeur 2014 | Valeur 2015 | Valeur 2016 | Cible 2017 |
| Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers (Ha) | 0 | 0 | 946 | 2196 | 4046 | 6000 | 6000 | 6000 |
| Agriculteurs : hommes (***) | 0 | H=388 | 0 | H=629 | H=861 | H=906 | H=2444(****) | H=2 800 |
| femmes | 0 | F= 12 | 0 | F=32 | F=63 | F= 82 | F= 187 | F=200 |
| Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté => 90% | 40% | n.a | 90% | 90% | 90% | 90% | 90% | 90% |
| Coûts : Dh/Ha | 9 000 (*) | 12 78 | (**) | 14 300 | 15 000 | 11 650 | n.a ³ | 16 675 |
| Dh/plant réussi | 45 (*) | 67 | (**) | 76 | 80 | 56 | | 89 |

(*) Estimation de la formulation

(**) Suite à des taux de réussite bas des plantations 2011, le projet a décidé de s'arrêter pour redresser la situation et améliorer le pilotage des travaux de plantations.

(***) Valeurs annuelles = nombre d'agriculteurs. Valeur cible = cumul d'agriculteurs

(****) Le cumul définitif des bénéficiaires directs du PROFAO

2.3.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴ | État d'avancement : | | | |
|---|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1. Installation de nouveaux vergers d'amandiers adaptés aux conditions agro-écologiques de la zone du projet : 1954 ha en cours | | X | | |
| 2. Réalisation des aménagements de CES et de mobilisation des eaux de ruissellement correspondants : | | X | | |

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

La première avancée majeure a été l'installation de la totalité des 6000 ha, qui regroupe un total de 2631 agriculteurs directs dont 187 sont des femmes (Bénéficiaires directes). Vu le contexte local dans le milieu rural au Maroc, le pourcentage des agricultrices femmes est relativement important. (7% du total des bénéficiaires); La deuxième avancée concerne le taux de réussite des vergers plantés et remis aux agriculteurs (90% de plants réussis) et la production de deux premières tranches enregistrées.

Le Tableau ci-dessous présente l'évolution et l'avancement d'installation des nouveaux vergers dans le cadre du PROFAO.

³ La dernière tranche de nouveaux vergers d'amandiers dans le cadre du PROFAO a été installée en 2015

⁴ A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Tableau 4: Situation d'avancement et d'installation des nouveaux vergers

| Tranche | Trimestre 1 2016 | Trimestre 2 2016 | Trimestre 3 2016 | Trimestre 4 2016 |
|---------|---------------------|---------------------|--|--|
| 926 HA | En production | En production | En production | En production |
| 1250 HA | En production | En production | En production | En production |
| 1870 HA | Travaux d'entretien | Travaux d'entretien | Cession de la tranche aux agriculteurs | Cession de la tranche aux agriculteurs |
| 1954 HA | Travaux d'entretien | Travaux d'entretien | Travaux d'entretien | Travaux d'entretien |

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

| Output 2: La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------|------------|
| Indicateurs | Valeur de Base | Valeur 2011 | Valeur 2012 | Valeur 2013 | Valeur 2014 | Valeur 2015 | Valeur 2016 | Cible 2017 |
| Nombre de coopératives créées (*) | 1 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 7 | 15 |
| Nombre de femmes dans les instances de prise de décisions des OPA | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 | 4 | 8 |
| Nombre de : Voyages d'étude | 0 | V=1 | V=2 | V=2 | V=2 | V=1 | V=0 | V=9 |
| Hommes participants | 0 | H=21 | H=35 | H=26 | H=16 | H=40 | | H=160 |
| Femmes participantes | 0 | F=0 | F=4 | F=4 | F=18 | F=8 | | F=12 |
| Nombre de : Sessions de formation (*) | 0 | 0 | | S=1 | S=4 | S=2 | S=1 H=14 F=0 | S=9 |
| Hommes participants | 0 | 0 | | H=18 | H=46 | H=52 | | H=200 |
| Femmes participantes | 0 | 0 | | F=4 | F=17 | F=10 | | F=20 |
| Nombre d'unités installées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Prix de vente à la ferme (en amandons) 1 Kg/ Dh | 45 | - | - | 50 | 70 | 80 | 100 | 65 |

(*) Valeurs annuelles = réalisations annuelles. Valeur cible = cumul

2.4.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵ | État d'avancement : | | | |
|---|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1 Expertise pour l'étude technico-économique | | | X | |
| 2 Réalisation d'unités de transformation / conditionnement | | | X | |
| 3 Création des OP à tous les niveaux de la filière | | | X | |
| 4 Renforcement des compétences des OP | | X | | |
| 5 Formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs | | X | | |

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Du fait que l'installation des unités de concassage des amandes, à cette envergure, est une première au Maroc dans un projet de développement, l'expertise mandatée par le projet a pris beaucoup du temps dans la prospection, concertation et la production des résultats escomptés.

Ainsi dans l'objectif d'atteindre les objectifs de l'output 2, en 2016 on note :

- L'attribution du marché de construction de la 1^{ère} unité répondant aux règles d'arts en fin de l'année de 2016. Les travaux de construction de cette unité démarrent en Janvier 2017.
- Les DAO pour la fourniture et l'installation d'équipement pour cette 1^{ère} unité sont en cours de préparation ;
- Parallèlement, le projet a enregistré en 2016 des avancées importantes dans la préparation des préalables pour la construction et l'équipement des autres unités (fonciers pour l'implantation de deux autres unités de concassage, organisations des agriculteurs en GIE).
- Quant à l'organisation de la filière, il faut noter que grâce à l'appui continu de l'ONCA et aux avantages de la nouvelle loi 12-112 qui ont simplifié le processus de création, 7 coopératives ont été créées dans un temps record en 2016, pour atteindre un cumul de 12 coopératives au total. En plus 3 autres coopératives sont en cours de création.

Toutefois, la création des organisations professionnelles de second ordre enregistre un certain retard. Ceci est dû principalement au retard de la mise en vigueur de la nouvelle loi de création des coopératives au Maroc. Néanmoins le processus de création des premiers groupements d'intérêt économique (GIE) dans les trois bassins de production identifiés est déjà en cours.

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

| Output 3 : La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| Indicateurs | Valeur de Base | Valeur 2011 | Valeur 2012 | Valeur 2013 | Valeur 2014 | Valeur 2015 | Valeur 2016 | Cible 2017 |
| Sessions de renforcements des services (DPA, CCA, CR, ONGs) | 0 | 1 | 2 | 7 | 2 | 1 | 0 | 15 |
| Thèmes « genre » | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| Actions d'appui : | 0 | C=2 | C=3 | C=09 | C=3 | C=2 | C=0 | C=18 |
| Hommes | 0 | H=5 | H=11 | H=65 | H=47 | H=15 | H=0 | H=128 |
| Femmes | 0 | F=0 | F=2 | F=12 | F=10 | F=3 | F=0 | F=30 |
| Partenariat ONCA : | | | | | | | | |
| Nombre FFS | | | | | | 4 | 4 | 4 |
| Atelier de sensibilisation | | | | | | 12 | 20 | 30 |
| Atelier d'encadrement | | | | | | 34 | 63 | 30 |
| Session de formation | | | | | | 3 | 20 | 6 |
| Nombre de Voyage | | | | | | 1 | 1 | 1 |

2.5.2 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁶ | État d'avancement : | | | |
|---|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 1. Renforcement des compétences des services de proximité et autres acteurs d'appui (CT, CRA, DPA, DRA, CR, ONG,) | X | | | |
| Développement d'une stratégie du conseil agricole et de diffusion des bonnes pratiques (Accord de partenariat entre DRA de l'Oriental, CTB et ONCA) | | X | | |

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

En 2016, une session de renforcement de capacités des services de proximité (DPA/DRA) a été réalisée dans le cadre de la synergie et la coordination entre les programmes de la CTB. Particulièrement le programme de renforcement de compétences par l'Octroi de Bourses. Cette session a visé la prise en considération des aspects liés à l'équité des genres lors de formulation des projets.

Dans le cadre de l'accord de partenariat entre le PROFAO et l'ONCA, les agriculteurs et les agents de proximité ont bénéficié d'un appui-conseil dans plusieurs volets à savoir :

- Le renforcement des compétences relatives aux bonnes pratiques de la culture des amandiers (taille, fertilisation, travail du sol...) lors de mise en œuvre des écoles aux champs (FFS) ;
- L'encadrement et la sensibilisation des agriculteurs sur les procédures de création des coopératives et GIE et le rôle de ces derniers dans l'organisation et le développement de la filière des amandiers ;
- L'initiation des agriculteurs en matière de communication, intégration de l'approche genre, Recherche de partenariats, techniques de ventes des produits de terroirs et l'élaboration des Business Plan des organisations.

En plus, dans le cadre de ce partenariat, il est prévu la réalisation d'un référentiel technique sur la démarche de réalisation des FFS et les bonnes pratiques de la culture des amandiers dans les zones pluviales (Ex. l'Oriental).

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

| Output 4 : Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV | | | | | | | | |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| Indicateurs | Valeur Base | Valeur 2012 | Valeur 2013 | Valeur 2013 | Valeur 2014 | Valeur 2015 | Valeur 2016 | Cible 2017 |
| Séminaires et ateliers de capitalisation | n.a | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |

2.6.1 État d'avancement des principales activités

| État d'avancement des <u>principales</u> activités | État d'avancement : | | | |
|--|---------------------|---|---|---|
| | A | B | C | D |
| 3 Formulation des enseignements du projet et mise à disposition des acteurs et décideurs concernés | | | | X |

Ce résultat a été reformulé en une activité de séminaire suite aux propositions de la MTR.

En 2016, le résultat 4 devait se concrétiser via l'organisation d'une journée régionale d'amandier. L'organisation de cette journée a été reportée. Toutefois lors de la dernière réunion du CoPil, tenue en Q4 2016, Il a été décidé d'organiser un séminaire scientifique national sur le développement de la filière des amandiers en mars 2017. Ce séminaire constituerait le lancement de l'initiative de la Fédération Marocaine interprofessionnelle de l'Amandier.

Néanmoins, dans le cadre du partenariat signé avec l'ONCA, une journée d'amandier a été organisée en 2016. La journée s'est adressée à tous les acteurs œuvrant dans le secteur de développement de la filière des amandiers au niveau régional. Lors de cet événement l'approche adoptée par le PROFAO a été diffusée et son rôle dans le développement de la filière à l'échelle régionale a été salué.

En outre, des discussions sont très avancées entre les différents partenaires du projet pour l'organisation de la première édition du Festival Régional sur l'Amandier dans l'Oriental en 2017.

L'approche PROFAO se révèle déjà intéressante pour le développement de l'amont de la filière. Le projet a réussi à faire converger l'approche « participative » et l'approche « clé en main ».

Le résultat est la création d'un espace de collaboration positive et complémentaire où l'ensemble des intervenants (services de l'état, entrepreneurs, OPA, agriculteurs) agissent pour l'atteinte du même objectif bien que les intérêts soient divergents.

Le projet SIG permet de matérialiser et de capitaliser les réalisations physiques du PROFAO, notamment les activités du Résultat 1.

En effet à travers la base de données du projet SIG, la communication et la diffusion des résultats du projet au profit des décideurs (notamment le comité de pilotage) est réalisable. En plus le SIG contribuera dans la capitalisation des enseignements tirés de la mise en œuvre du PROFAO lors de séminaires, assises ou rencontres.

En 2016, des sessions de transfert de compétences en matière d'utilisation de l'outil SIG ont été réalisées au profit des partenaires du projet (DPA, ONCA). Ce renforcement de capacités des acteurs de proximité a pour objectif de consolider l'appropriation de l'approche de mise en œuvre du PROFAO par les partenaires.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

A/ Progrès

L'intervention a pris en considération les préoccupations de genre aussi bien en amont de la filière, qu'en aval. Les efforts d'intégration du genre dans la filière se poursuivent :

- **Accès aux plantations** : Malgré les difficultés identifiées, les actions de sensibilisation et d'encadrement ont permis à des femmes de bénéficier des services et des activités du projet, notamment la plantation d'amandiers dans le but de contribuer à leur autonomie économique (accès aux moyens de production).
- **Organisation de la filière** : Un appui et encadrement continu des OP créées dans le cadre du PROFAO sont déployés pour une meilleure intégration des femmes et des jeunes dans les instances de gestion des OPA.

A la fin de l'année de 2016, le projet compte :

- 187 femmes agricultrices bénéficiaires directes des travaux de plantations d'amandiers
- 34 femmes ayant participé au voyage d'études et d'échanges ;
- 31 femmes participantes aux sessions de formation
- 85 femmes ayant bénéficié des actions d'appui, des ateliers de sensibilisation, d'encadrement et de formation menées par l'ONCA
- 1 école aux champs (FFS) est dédiée aux femmes (premier noyau de 15 agricultrices).
- Une modeste représentativité des femmes dans les instances de gestion de certaines coopératives productrices des amandes.

B/ Synergies avec le programme Bourses

Dans le cadre du programme Bourses, des formations sur les questions de l'égalité de genre sont inscrites dans le plan de renforcement des capacités de la DRAO, DPA d'Oujda et de Taourirt. Dans ce sens, une session a été organisée au profit des services de proximité (DPA/DRA) en 2016.

2.7.2 Environnement

Le PROFAO prend en considération l'intégration des composantes environnementales à travers la mise en place d'un Plan d'Action Environnemental (PAE). Le PAE, récapitule les enjeux environnementaux prioritaires avec leur déclinaison en risques d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement et les mesures de leurs atténuations, à mettre en œuvre par les différentes parties prenantes.

Les principaux enjeux environnementaux à risque fort et qui ont fait l'objet de mesures d'atténuation dans le cadre du PAE-PROFAO sont :

- L'identification des bénéficiaires, relativement au critère de pauvreté. Toutes les mesures ont été prises par le projet pour mettre en place des critères d'éligibilité des bénéficiaires et leur respect
- La création des Organisations Professionnelles (OP). Les résultats atteints à ce stade sont satisfaisants (voir Outputs)
- La rareté de l'eau pour l'irrigation d'appoint. Le projet a mis en place des critères d'éligibilité des périmètres de plantation (condition agro-climatiques) et la revue à mi-parcours a été utile dans le choix des périmètres à fort potentiel. Techniquement, la confection bien faite des cuvettes, larges pour recueillir plus d'eau de ruissellement et ouvertes face à la descente a contribué à mitiger ce risque.

Cependant, la grande capacité de traitement des amandes des unités prévues dans le cadre du PROFAO, va générer une quantité importante de déchets (coques et cales). La gestion rationnelle et optimale de ces déchets n'a pas été opérationnellement prise en considération par le DTF.

En 2016, l'équipe du projet a réalisé une analyse pour estimer l'impact des plantations du PROFAO sur l'environnement

Les résultats obtenus sont très intéressants :

- Le potentiel énergétique théorique dégagé par les plantations est très important (Cf. Tableau). En effet, les agriculteurs de la zone du projet ont souvent recours à l'utilisation des résidus des bois et des coques d'amandiers comme source d'énergie, particulièrement pour le chauffage lors de la saison de l'hiver et l'utilisation des résidus des coques et des bois comme aliments pour les fours à pain traditionnels.

Tableau 5: Estimation du potentiel énergétique théorique obtenu des plantations du PROFAO

| Résidus | Sup PROFAO (ha) | Quantité de bois/ Coques [T/ha/a] (estimation) | Quantité de bois ou Coques T/an/6000 ha | Pouvoir calorifique [MWh/t] | Pouvoir calorifique/ 6000 ha MWh | Potentiel énergétique théorique [tep/a] (1 tonne de bois = 0,3215 tep) |
|---------------|-----------------|--|---|-----------------------------|----------------------------------|--|
| Bois résiduel | 6000 | 0,2 | 1200 | 3,96 | 4752 | 385,8 |
| Coques | 6000 | 1,125 | 6700 | 3,96 | 26730 | 2154,05 |

Tep = Tonnes Equivalent Pétrole

- Quant à l'adaptation aux changements climatiques, une étude spécifique pourrait identifier et évaluer la quantité de CO2 capté annuellement par les plantations

2.8 Gestion des risques

| Identification du risque ou problème | | | Analyse du risque ou problème | | | Traitement du risque ou problème | | | Suivi du risque ou problème | |
|--|---|-----------|-------------------------------|------------------|-------------|---|----------------|----------|--|----------|
| Description du Risque | Période d'identification | Catégorie | Probabilité | Impact Potentiel | Total | Action(s) | Resp. | Deadline | Progress | Statut |
| Faiblesse au niveau des antennes de gouvernance en matière de gestion des OPA impliquées dans le projet | Suivi du projet | DEV | Medium | Medium | Medium Risk | Prévoir des articles dans les conventions avec les OP permettant au projet d'intervenir en cas de constat de dysfonctionnement et de défaillance de l'OP | DPA Oujda | Q2 2017 | Pour la production : Risque dépassé Pour la valorisation : une Convention type sera élaborée en phase 4 de l'étude technico-économique | En cours |
| | | | | | | Réaliser un plan de formations et de sensibilisation sur la gestion administrative, technique et financière des OP | | Q2 2017 | | |
| Concurrence accrue causée par l'amande importée (informellement), accentuée par le marché national de l'amande qui n'est pas assez porteur | Etude technico-économique | DEV | Low | Medium | Low Risk | Cibler le rapport qualité prix des amandes produites pour augmenter la concurrence de ces amandes. Diversification des produits selon les exigences du marché | DRAO/ADA | Q4 2017 | La qualité des amandes de la zone d'action est bonne (séparation de variétés, tri des casses...). Techniques de production améliorées par le projet : rendement/arbre, choix variétal... | En cours |
| Mauvais choix des OP chargées de la gestion des unités de valorisation | Etude technico-économique / Suivi de projet | DEV | Low | Medium | Low Risk | Critères d'éligibilité bien définis Choix rigoureux des OP Encadrement et suivi des OP Formation et accompagnement des OP | DP | Q2 2017 | Processus de création des GIE est en cours pour la gestion des unités ; Implication des intervenants du projet dans le choix des OP, Plan d'action d'encadrement et d'accompagnement en cours de réalisation | En cours |
| | | | | | | | | Q2 2017 | | |
| Le matériel de concassage non adapté à l'UVA installée et à la diversité variétale des amandes produites dans l'Oriental | Etude technico-économique / Suivi de projet | DEV | Medium | Medium | Medium Risk | Consulter les expériences similaires localement et dans autres les pays avancés en matière de valorisation des amandes ; | DRAO/DPA/DP | Q1 2017 | Localement, après prospection et diagnostic, le projet a relevé l'insuffisance en matière de technologie de valorisation des amandes | En cours |
| | | | | | | | | | Une visite des entreprises spécialisées en conception et vente du matériel est prévue en Q1 2017. Cette investigation a pour objectif de s'informer sur les caractéristiques des matériels et l'adaptation de ce dernier avec le contexte local de l'Oriental. | Nouveau |
| Litige sur la propriété du terrain après installation des unités de valorisation | Suivi de projet | DEV | Medium | Medium | Medium Risk | Exclure les formes ambiguës d'acquisition de terrain Définir une forme légitime de cession adéquate et durable | ONCA/DPA/DP | Q1 2017 | Investigation et diagnostic des terrains proposés | En cours |
| | | | | | | | | | Deux terrains retenus à statut public : Communal (Berkane) et ONCA (Oujda_Angad) | En cours |
| Durabilité de l'investissement de l'UVA | Suivi de projet | DEV | Medium | Medium | Medium Risk | Accompagnement des gestionnaires des unités Suivi des investissements après projet | ONCA/DRAO/DPAs | Q4 2018 | Implication de l'ONCA dans le processus de la mise en place d'unités | Open |

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Les orientations stratégiques retenues concernent essentiellement l'appui à l'aval de la filière, le renforcement de capacités des agriculteurs et l'accompagnement des organisations professionnelles créées ou en cours de création.

L'objectif défini au départ pour la plantation de 6000 Ha d'amandiers est atteint depuis fin 2015. Un taux de réussite très satisfaisant est enregistré en 2016.

Pour l'appui à l'aval de la filière, les orientations suivantes sont retenues :

- Le projet vise l'installation de trois unités de concassage (Une unité par bassin de production des amandes). Le marché d'installation de la première unité est en cours de réalisation. Le projet entamera la mise en place de deux autres unités (Construction & équipement) en 2017.
- Garantir tous les préalables et les conditions nécessaires pour mettre en place deux autres unités de valorisation des amandes en 2017. A cet effet, le projet continue et maintient le suivi de l'avancement des préalables (Foncier, OP/GIE gestionnaire, Autorisation ONSSA, lancement des contrats d'architectes, CPS pour construction et équipement...).
- Une attention particulière a été donnée aux volets d'appui-conseil et de renforcement de l'organisation des producteurs en coopératives et GIE. Les résultats de cette orientation sont :
 - La signature d'un accord de partenariat entre la CTB, la DRA de l'Oriental d'une part, l'ONCA d'autre part pour assurer un appui conseil continu aux agriculteurs et OP partenaires du projet. A cet effet, les activités d'appui conseil, d'encadrement au profit des agriculteurs et des OP partenaires du PROFAO rentrent dans le cadre du programme global de l'ONCA (PARCA). Tous les outils du conseil agricole normalisés sont à la disposition du PROFAO.
 - L'appropriation et la participation des bénéficiaires qui est un garant à la durabilité des investissements. Le projet a mené avec l'ONCA des activités de sensibilisation de formation et d'encadrement de proximité des agriculteurs pour le transfert des bonnes techniques d'entretien de vergers d'amandier. Les écoles aux champs mises en place servent déjà à des formation- démonstration pour des actions de travaux du sol, de fertilisation et de taille.
 - La création de 7 coopératives en 2016, pour atteindre un cumul de 12 coopératives créées et 3 autres sont en cours de création ;
 - Processus avancé pour la création de trois GIE, futurs gestionnaires des unités au niveau des bassins de production des amandes identifiés dans le cadre du PROFAO.

3.2 Recommandations

Les principales recommandations sont :

1. Appui à l'aval de la filière : Suivre les préalables à la mise en place des deux autres unités de concassage. Il faudra capitaliser sur les leçons apprises pour l'installation de l'unité en cours de construction à la CT de Rislane. Les principaux préalables à préparer sont la faisabilité technique, le plan architecte, les dimensions des équipements, le statut du foncier, l'autorisation sanitaire, le plan d'affaires, l'approvisionnement potentiel des unités, et la formation pour la gestion des unités
2. Organisation des agriculteurs : Continuer l'appui à l'organisation des producteurs des amandes en coopératives et GIE, fonctionnels et représentatifs pour une meilleure valorisation de la production. (Création des autres coopératives, amélioration du taux d'adhésion, prise en compte de la cohésion sociale lors de la création des GIE gestionnaires des unités installées...).
3. Contractualisation avec les OP : Capitaliser sur l'approche adoptée lors de la phase de plantation pour amender le mode de contractualisation avec les agriculteurs et les GIE bénéficiaires du projet. Elaborer un modèle de gestion des unités avec un contrat cohérent qui permette le « sevrage » des agriculteurs sans avoir des risques sur la durabilité de l'investissement.

3.3 Enseignements tirés

En général :

Les principaux enseignements sont les suivants :

- L'approche progressive adoptée dans le programme de plantations (946 Ha, 1250 Ha, 1850 Ha et 1954 Ha) a permis la maîtrise des risques, la construction de lien de confiance avec les agriculteurs et un apprentissage pour les parties prenantes (CTB, MAPM, OPA).
- La durée d'exécution a permis aux agriculteurs d'apprécier les résultats et au projet de les accompagner dans le processus de prise en charge de leurs propres parcelles jusqu'à la première année d'entrée en production.

Par axe :

| Enseignements tirés | Public cible |
|---|--|
| 1. La valorisation de la filière | |
| Lorsqu'un projet comporte un volet important de valorisation des filières agricoles, il est pertinent de commencer dès le début de l'intervention l'appui à l'aval de la filière (notamment la réalisation des études de faisabilités de mise en place des unités de valorisation des amandes.) | MAPM et particulièrement l'ADA (Manuel de mise en œuvre des projets Pilier II) |
| 2. L'organisation des agriculteurs | |
| Définir plus clairement, dès le début le choix du modèle d'organisation de la filière (Coopérative/GIE) pour la gestion des unités de concassage. | MAPM et particulièrement l'ADA (Manuel de mise en œuvre des projets Pilier II) |
| 3. L'utilisation de l'outil du SIG | |
| Le SIG, avec des outils simples et une application Open, a été pertinent pour le suivi, le rapportage et l'aide à la décision pour ce genre du projet (Plantations au niveau de 13 communes relevant de 4 provinces) | CTB, DGD & MAPM et particulièrement la DSI et la DSS (Géo-portail du ministère) http://geoportail.agriculture.gov.ma/geoportal |
| 4. Le choix des variétés des amandes à planter | |
| Lors de la mise en œuvre du PROFAO, l'adaptation des variétés de Ferraduel et Ferragnes aux conditions pédoclimatiques de la zone de l'Oriental a été confirmée. En plus leur taux de production est intéressant par rapport aux variétés courantes dans la zone. | MAPM et particulièrement l'ADA (Manuel de mise en œuvre des projets de plantation d'amandier dans le cadre du Pilier II) |

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

| 1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires. | | | | |
|---|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de la PERTINENCE : note totale | A | B | C | D |
| | X | | | |
| 1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ? | | | | |
| X | A | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | |
| ... | B | S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. | | |
| ... | C | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence. | | |
| ... | D | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. | | |
| 1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ? | | | | |
| X | A | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable). | | |
| | B | Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses. | | |
| | C | Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. | | |
| | D | La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. | | |

| 2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe. | | | | |
|---|---|--|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | |
| Évaluation de l'EFFICIENCE: note totale | A | B | C | D |
| | | | X | |
| 2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ? | | | | |
| X | A | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. | | |
| | B | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible. | | |
| | C | La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. | | |
| | D | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. | | |
| 2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ? | | | | |
| | A | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. | | |
| X | B | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs. | | |
| | C | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. | | |
| | D | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. | | |
| 2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ? | | | | |
| | A | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. | | |
| X | B | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. | | |
| | C | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. | | |
| | D | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. | | |

| 3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N | | | | | |
|---|----------|--|----------|----------|----------|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale | | A | B | C | D |
| | | | X | | |
| 3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ? | | | | | |
| | A | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués. | | | |
| X | B | L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort. | | | |
| | C | L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome. | | | |
| | D | L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises. | | | |
| 3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ? | | | | | |
| | A | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. | | | |
| X | B | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive. | | | |
| | C | L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. | | | |
| | D | L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome. | | | |

| 4. DURABILITÉ POTENTIELLE: le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention). | | | | | |
|--|----------|---|---|---|---|
| <i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i> | | | | | |
| Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale | | A | B | C | D |
| | | | X | | |
| 4.1 Durabilité financière/économique ? | | | | | |
| | A | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci. | | | |
| X | B | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes. | | | |
| | C | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique. | | | |
| | D | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs. | | | |
| 4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ? | | | | | |
| X | A | Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. | | | |
| | B | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible. | | | |
| | C | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. | | | |
| 4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? | | | | | |
| X | A | L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. | | | |
| | B | L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. | | | |
| | C | La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. | | | |
| 4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ? | | | | | |
| | A | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite). | | | |
| X | B | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. | | | |
| | C | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. | | | |
| | D | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent. | | | |

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

| N° | Décision | | | | Action | | | Suivi | |
|----|---|--------------------|---------|-----------|---|-------|-----------|--|--------|
| | DECISION | PERIODE D'IDENTIFI | SOURCE* | ACTEUR | ACTION(S) | RESP. | DEAD LINE | AVANCEMENT | STATUT |
| 1 | Le Responsable d'intervention national du projet "Développement de la filière des amandiers dans la Région de l'Oriental" est le Chef de service de la mise en œuvre des projets à la Direction Provinciale d'Agriculture d'Oujda | | CoPil 1 | MAPM | Etablir une décision de nomination du RN | CoPil | Q2 2011 | Décision élaborée | CLOSED |
| 2 | Le point focal du projet qui assure la gestion et le suivi au niveau central est Monsieur le Chef de la Division de la Zone Est de l'Agence pour le Développement Agricole | | | ADA | Nominer le point focal à l'ADA | ADA | Q2 2011 | Satisfait | CLOSED |
| 3 | Le Règlement interne du Comité de Pilotage a été approuvé | | | CoPil | Approuver le RI | CoPil | Q2 2011 | Satisfait | CLOSED |
| 4 | Une mission sur le terrain est programmée au plus tard début mai pour une formation sur les modalités d'exécutions, constater la disponibilité des locaux pour l'équipe du projet et finaliser les aspects pratiques liés à la définition des besoins en moyen généraux du projet | | | CTB/ADA | Programmer et conduire une mission conjointe CTB-ADA en mai 2011 | CTB | Q2 2011 | Compte rendu de mission élaboré et partagé | CLOSED |
| 5 | La CTB a lancé l'appel à candidature pour le recrutement de l'Assistant Technique National Coresponsable ainsi que le responsable administratif et financier du projet | | | CTB/MAP M | Lancer la procédure de recrutement de l'ATN coresponsable | CTB | Q3 2011 | ATN Coresponsable recrutée depuis novembre 2011 | CLOSED |
| 6 | Etablir des plans d'action/périmètre tenant compte des spécificités techniques et sociales de chaque périmètre | Avr-12 | CoPil 2 | DP | Les nouveaux projets de plantation prennent en considération cette recommandation | DPA | | Satisfait dans les DAO des marchés de plantation de 1450 ha pour la campagne 2013/2015 | CLOSED |
| 7 | Conduire l'étude de ligne de base dans les brefs délais | | | DP | La CTB a été invité pour l'élaboration des Tdr de l'étude BLS | CTB | Q4 2012 | Satisfait | CLOSED |
| 8 | Amender la ligne budgétaire achat de véhicules : le comité a accordé une augmentation de 31000 Euro pour l'achat de 6 véhicules utilitaires. La ligne de l'assistance technique sera diminuée de 31000 Euro | | | DP | Réaliser un changement de budget en régie | CTB | Q3 2012 | Satisfait | CLOSED |
| 9 | Tenir le prochain Copil sur le terrain | | | DRAO | Proposer que le 3 ^{ème} CoPil se tiennent à Oujda | CoPil | Q4 2012 | Recommandation non satisfaite par défaut de l'agenda des membres du CoPil | CLOSED |

| | | | | | | | | | |
|----|--|---------|---------|----------------|---|------------------|------------|---|--------|
| 10 | Mettre en place des outils de suivi du budget ; tableau de bord conjoint | | | MAPB/DB/CTB | Une commission CTB/DB/DF et ADA doit se réunir pour faire une proposition au prochain CoPil | Membres du CoPil | Q4 2012 | Non réalisée. La Direction du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances a exprimé son désaccord au 3 ^{ème} CoPil | CLOSED |
| 11 | Dépêcher une commission composée de représentants des membres du CoPil sur Oujda pour étudier en profondeur la situation et proposer des dispositions adéquates susceptibles de redresser la situation du programme 2011 | Sept-12 | CoPil 3 | CTB/ADA | Conduire une mission conjointe ADA/CTB en décembre 2012 | CTB | Q4 2012 | Satisfait. La commission a formulé des recommandations d'amélioration qui ont été suivies par les deux parties | CLOSED |
| 12 | Rattraper d'abord le retard du programme 2011 et veiller à créer les conditions requises et les préalables du programme 2012-2013 | | | DP | L'équipe du projet se focalise en 2012 à redresser la situation des marchés de plantation de 2011/2013 | DPA | Q4 2012 | Reprise des travaux de plantation en 2013 | CLOSED |
| 13 | Agenda de la réunion du Copil a été maintenu ouvert en attendant les conclusions de la dite commission | | | DP | La DPA élabore des critères et des exigences dans les projets de plantation futurs | DPA | Q4 2012 | Satisfait | CLOSED |
| 14 | Tenir une réunion dans un délai de moins de trois mois, pour statuer les décisions à prendre en se basant sur les résultats de la commission | | | DRAO | Le prochain CoPil a lieu suite à la conduite de la mission ADA/CTB | Membres du CoPil | Q4 2012 | Satisfait | CLOSED |
| 15 | Tenir une réunion dans un délai de moins de trois mois, pour statuer les décisions à prendre en se basant sur les résultats de la commission | | | DRAO | Le CoPil 4 a été conduit en juin 2013 | Membres du CoPil | Q4 2012 | Satisfait | CLOSED |
| 15 | Les membres ont validé la proposition de la désignation du nouveau responsable national du projet à savoir Mr Abderrahmane ANAFLOUS | Juin-13 | CoPil 4 | DRA/DP | PV du CoPil est signé | CoPil | Q3 2013 | Satisfait | CLOSED |
| 16 | Conformément au DTF, la DRA doit jouer son rôle pour permettre une bonne marche du projet et apporter l'appui nécessaire à la DP | | | DRA | Elaborer une décision par les services du MAPM | MAPM | Q1 2014 | Satisfait | CLOSED |
| 17 | Le CTS doit améliorer la fréquence de la tenue de ses réunions | | | DRAO | | DRAO | En urgence | Satisfait | CLOSED |
| 18 | Le CTS doit améliorer la fréquence de la tenue de ses réunions | | | DRAO | Tenir des réunions du CTS régulièrement | CoPil | Bimensuel | Depuis cette recommandation, chaque réunion du CoPil est précédée par une réunion du CTS | CLOSED |
| 19 | Joindre la matrice de suivi des décisions du CoPil au PV | | | CTB/DRA | Réalisé par la CTB | CTB | Q3 2014 | Satisfait | CLOSED |
| 20 | La DP doit faire une proposition de redéploiement budgétaire permettant la mobilisation de crédits pour les travaux d'entretien des plantations en cas de besoin (défaillance des entreprises) | | | DPA/DRA | Le budget nécessaire pour atteindre l'objectif du projet est complété par le Gouvernement marocain. Il est inscrit dans la morasse budgétaire de la DPA pour 2015 | MAPM | | Satisfait | CLOSED |
| 21 | Validation de la candidature des deux nouvelles communes rurales d'Ahl Angad et d'Ain Lahjer avec la préparation d'un dossier complet (processus de choix des CR) joint au PV de ce CoPil | | | DPA d'Oujda/DP | Le dossier de candidature a été communiqué par la DPA d'Oujda aux membres du CoPil | CoPil | Q3 2014 | Satisfait | CLOSED |

| | | | | | | | | | |
|----|--|----------------|----------------|------------------|--|----------------|---------|--|--------|
| 21 | Validation de la proposition de changement des superficies à planter par commune rurale conformément aux critères d'éligibilité du projet | | | DPA/DP | Accord de principe des membres du CoPil | CoPil | Q3 2014 | Satisfait | CLOSED |
| 22 | Présenter en détail, lors du prochain CoPil, la matrice de suivi des décisions et recommandations du dernier CoPil | Mars-14 | CoPil 5 | DP | Matrice de suivi des décisions du Copil a été élaborée par la CTB et validée par les membres du CoPil | CoPil | Q1 2014 | Satisfait | CLOSED |
| 23 | Intégrer dans l'exposé le suivi de tous les résultats du cadre logique du projet | | | DP | Fixer la date du prochain CoPil | DP | Q22014 | | CLOSED |
| 24 | Résorber l'écart entre le taux des réalisations physiques et celui des décaissements | | | DPA d'Oujda | Toutes les prestations réalisées par les prestataires sont réceptionnées et payées par la DPA | Le DPA d'Oujda | Q42014 | Satisfait | CLOSED |
| 25 | Tenir la sixième réunion du CoPil dans la région de l'Oriental au mois de mai ou juin 2014, pour permettre aux membres du CoPil de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux sur le terrain. En marge de cette réunion, un séminaire durant lequel seront présentées toutes les réalisations faites dans le cadre du projet, sera organisé à Oujda par l'ensemble des intervenants | | | DRAO & DP | Une réunion est prévue pour novembre 2014 à Oujda | DRAO | Q22014 | | CLOSED |
| 26 | Finaliser les DAO pour les travaux des 1500 ha avec les prérequis avant la fin du mois d'avril 2014 | | | DPA d'Oujda & DP | Les marchés issus des Appels d'offres pour planter 1850 ha sont en cours | DPA Oujda | Q22014 | Satisfait | CLOSED |
| 27 | Respecter l'exécution du programme de plantation des 6000 ha initialement prévu par le projet, malgré le constat d'insuffisance actuelle du budget. L'Etat Marocain mobilisera les fonds nécessaires à cet effet, dès 2015 | | | DPA/DRA/DP | Le budget pour planter le reste de la superficie est inscrit dans la morasse budgétaire de la DPA pour 2015 | MAPM | Q22014 | Satisfait | CLOSED |
| 28 | Dans la perspective de lancement des travaux de plantation des 2050 ha et afin d'atteindre l'objectif de plantation des 6000 ha prévus par le DTF, il faut établir la liste des bénéficiaires et signer les conventions individuelles avec les associations bénéficiaires au plus tard avant la fin du mois de juin 2014 | | | DP & DPA | Cette recommandation a pris du retard dû à la période estivale et la non disponibilité des agriculteurs. La liste des bénéficiaires identifiées sera finalisée pour fin septembre 2014 | DPAs | Q22014 | Satisfait | CLOSED |
| 29 | Lancer les appels d'offres concernant les travaux de plantation des superficies restantes pour l'achèvement du programme (2050) en 2015 | | | DP & DPA | Le lancement des DAO va démarrer en février 2015 | DPA d'Oujda | Q1 2015 | Réalisation des marchés | CLOSED |
| 30 | Orienter l'AT perlée prévu dans le cadre du programme vers les aspects qui concernent la valorisation | | | DP/CTB/ADA /DRA | La DP propose la tenue d'une réunion entre les représentants des membres du CoPil | CTB | Q2 2017 | Mission BSP de TDC pour appui à l'identification des besoins en AT marketing | CLOSED |

| | | | | | | | | | |
|----|--|-----------------|---------|------------------|--|--------------------|---------|---|---------|
| 31 | Constituer une commission restreinte composée des représentants de la DF, DSS, DDFP, DRA de l'Oriental et de l'ADA pour : Examiner l'opportunité de l'accord CTB-PROFAO et CRPIL concernant l'élaboration d'un plan de gestion écosystémique (PDGE) Global pour la filière de l'amandier au Maroc | | | CoPil & DP | La DP propose la tenue d'une réunion entre les représentants des membres du CoPil | Président du CoPil | Q22014 | | CLOSED |
| 32 | Valider les propositions de changement de budget et activités du projet tels que présentés dans le tableau en annex | Déc-14 | CoPil 6 | DP | Mettre en œuvre le projet selon le nouveau cadre logique et dans la limite du nouveau budget | CoPil | Q1 2015 | Le nouveau cadre logique est élaboré Les modifications de budget sont intégrés dans le suivi budgétaire du projet | CLOSED |
| 33 | Valider le plan d'action 2015 du projet | | | DP | Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015 | DRAO | Q1 2015 | Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2015 | CLOSED |
| 34 | Entériner le principe de collaboration avec l'ONCA: i)Elaborer une convention de partenariat avec l'ONCA dans le cadre du projet. ii) Basculer la ligne budgétaire afférente à cette convention de la cogestion vers la régie iii)Elaborer un plan de formation des agriculteurs en collaboration avec l'ONCA dans le cadre de cette convention | | | DP | Signer la convention de partenariat entre CTB & DPA Oujda d'une part et l'ONCA d'autre part | CTB | Q3 2016 | La convention avec l'ONCA est en phase de signature | ONGOING |
| 35 | Organiser un atelier sur la gestion des GIE en 2015 | | | DP/DRAO/DPA/ONCA | Organisation d'un atelier sur la gestion des GIE | ADA | Q2 2016 | Réalisation d'un atelier sur la gestion des GIE au profit des membres des OPA en Q2 2016 Préparation d'un séminaire sur l'amandier | CLOSED |
| 36 | Inviter l'ONCA au Prochain COPIL | | | DRAO | | CoPil | Q2 2015 | | CLOSED |
| 37 | Le Comité de pilotage mandate l'ONCA, la DRAO et la CTB à finaliser l'accord, le signer sur la base du plan d'action concerté | | | Juin-15 | CoPil 7 | ONCA/DRAO/CTB | | DRA/DPA/DP | Q3 2016 |
| 38 | L'ONCA est désormais partie prenante à la mise en œuvre des activités du projet. Ceci ne nécessite pas d'Echange de Lettres pour amender la Convention Spécifique, ni le Dossier Technique et Financier | DRA/ONCA/DPA/DP | | | | DRAO | Q2 2016 | | CLOSED |
| 39 | Présenter lors du prochain CoPil, le Cadre Logique et le suivi des indicateurs élaborés par l'étude ligne de base et repris par l'évaluation à mi-parcours | DRA/DPA/DP | | | | DRAO | Q2 2016 | | CLOSED |

| | | | | | | | | | |
|----|--|---------|---------|------------------|---|-------------------|---------|---|-------------|
| 40 | Tenir un atelier/réunion organisée par l'ADA pour statuer sur l'emplacement des unités de valorisation en avisant le Secrétariat Général et le Ministère de l'Economie et des Finances | | | DP/CTB/ADA /DRA | | DRAO/A DA | Q1 2016 | | CLOSED |
| 41 | Présenter au prochain CoPil les résultats des études sur les unités de concassage et les propositions d'emplacement, de dimensionnement, des plans d'affaires et de mode de gestion pour décision | | | DRA/DPA | | DRAO | Q2 2016 | | CLOSED |
| 42 | Le plan d'action 2016 est validé. | Févr-16 | CoPil 8 | DP | Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2016 | DRAO | Q4 2016 | Le plan d'action est mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2016 | CLOSED |
| 43 | La pertinence de mettre en place trois unités de concassage est affirmée. | | | DRA/DPA/DP | Investigation et diagnostic des terrains proposés | DRA/DP A/DP | Q3 2016 | Les sites sont préselectionnés suite à l'étude de mise en œuvre des UVA | CLOSED |
| 44 | La mise en place de l'unité de Rislane (construction et équipements) durant l'exercice 2016 tout en faisant une planification et un suivi rigoureux des préalables des deux autres unités. | | | DRA/DPA/DP | Construction et équipement de l'unité à Rislane | DRA/DP A/DP | Q4 2016 | Le marché de contrat d'architecte a été lancé en Q2 2016 Diffusion des DAO de travaux de construction de cette unité est réalisé en Q4 2016 Marché attribué en Q4 2016 Marché en cours d'exécution | CLOSED |
| 45 | Les sites dont le foncier appartient à l'Etat doivent être privilégiés pour l'implantation des unités. L'ONCA est appelée à prospecter rapidement dans son patrimoine foncier afin de mobiliser si possible des lots pour construire les unités de valorisation des amandes. | | | ONCA/DR A/DPA/DP | Prospection des terrains au niveau de la DRO de l'ONCA | ONCA/D RA/DPA /DP | Q2 2016 | En cours de prospections des terrains appartenant à l'ONCA | <u>OPEN</u> |
| 46 | 5. Le modèle de la convention de cession de l'unité à une éventuelle OP doit impérativement être validé par le MAPM. | | | ONCA/DR A/DPA/DP | Elaboration du modèle de la convention de cession des unités aux OPA dans le cadre de l'étude technico-économique de mise en œuvre des UV | ONCA/D RA/DPA /DP | Q2 2017 | Le modèle est en cours de finalisation dans le cadre de la phase 4 de l'étude technico-économique de mise en place des unités de valorisation | <u>OPEN</u> |
| 47 | 6. La CTB va s'associer à la Division de communication du MAPM pour l'élaboration du concept du web-documentaire. | | | DP/CTB/ MAPM | | DP/CTB/ MAPM | Q4 2016 | | <u>OPEN</u> |
| 48 | Le plan d'action 2017 est validé. | Oct-16 | CoPil 9 | DP | Le plan d'action sera mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2017 | DRAO | Q4 2017 | Le plan d'action est mis en œuvre par le projet au cours de l'année 2017 | <u>OPEN</u> |

| | | | | | | | | | |
|----|---|--|--|-------------------------|---|---------------------|---------|--|-------------|
| 49 | Validation d'une proposition d'aménagement budgétaire (PV de CoPil); | | | DRA/DPA/DP | Réaliser un changement de budget en régie | DRAO | Q1 2017 | Réaliser un changement de budget en régie | <u>OPEN</u> |
| 50 | La détermination et l'identification de la contribution du projet dans l'adaptation au changement climatique par la séquestration du carbone à travers les plantations des amandiers dans l'Oriental. | | | DP/CTB/MAPM | Lancer une étude spécifique pour l'identification et l'évaluation de la quantité du CO2 captées annuellement par les plantations du PROFAO. | DRAO | Q4 2017 | Préparation de TDR de cette consultation est prévue en Q3 2017 | <u>OPEN</u> |
| 51 | L'organisation d'un séminaire national de l'amandier en mois de Mars 2017 | | | ADA/ONCA/DRA/DP A/DP | | ADA/ONCA/DRA/DPA/DP | Q12017 | Préparation de la note de cadrage de ce séminaire et l'organisation logistique sont en cours | <u>OPEN</u> |

4.3 Cadre logique mis à jour suite à la MTR

| Logique d'intervention | | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérification | Hypothèses |
|------------------------|---|--|---|--|
| Impact | | Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental | | |
| Outcome | La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées | 1. La production des amandes des nouveaux vergers est estimée \pm 2kg/arbre en coques 2. Le nombre de coopératives/associations actives est au moins équivalent au nombre de périmètres plantés par le Projet 3. Proportion de la production valorisée (existants et nouveaux) | <ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité du projet et Fiches de suivi technique • Rapports des réunions du CTS et du Comité de Pilotage et des évaluations • Enquêtes ou entretiens réalisés par le projet • Documents de suivi financier et administratif • Demandes formulées par les agriculteurs après intervention du projet | Les acteurs locaux (Institutionnels, OPA, Agriculteurs bénéficiaires) s'impliquent dans les activités et s'approprient les acquis du projet Le prix de revient de la valorisation des amandes sera diminué vu la performance des unités de valorisation par rapport aux méthodes déjà employées |
| Output 1 | Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre | 4. Cumul des superficies annuelles plantées en nouveaux vergers 5. Nombre de bénéficiaires hommes et femmes 6. Le taux de réussite des superficies plantées et cédées est resté supérieur ou égal à 90% 7. Coût direct du plant réussi 8. Les impluviums sont régulièrement confectionnés par les bénéficiaires chaque fois qu'ils auront été détruits | <ul style="list-style-type: none"> • BLS, Fiches de suivi technique, rapports d'évaluation, Enquêtes ou entretiens réalisés par le projet • Documents de suivi financier et administratif • Evaluations externes • Plan d'Actions Environnementales (PAE) • Plan d'Action Genre (PAG) • Les listes des bénéficiaires • Suivi régulier sur les périmètres | Les conditions climatiques ne s'aggravent pas davantage que prévu L'ensemble des acteurs adoptent le PAE et contribuent à la concrétisation des mesures d'atténuation des impacts négatifs identifiés L'ensemble des acteurs s'approprient la démarche genre et s'engagent à prendre en considération l'égalité des sexes dans la mise en œuvre de toutes les activités et du projet |
| Output 2 | La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne | 9. Nombre de coopératives créées pour la gestion des unités de valorisation 10. Nombre de voyages d'étude et d'échange organisés et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés 11. Nombre de sessions de formation organisées et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés 12. Nature des procédés de transformation/ conditionnement retenus 13. Evolution des prix de vente à la ferme après l'installation des unités de valorisation | <ul style="list-style-type: none"> • Les DA complets des coopératives • Liste des membres des conseils admin des coopératives • Listes des participants et le suivi sur le terrain • Résultat de l'étude technico économique • Résultat de l'étude technico économique | La pérennité des structures supportées par le projet (petites exploitations, groupements d'agriculteurs, conditionneurs/transformateurs) n'est pas compromise par des changements structurels extra filière (sectoriels ou supra sectoriels) |
| Output 3 | La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui | 14. Nombre de sessions de renforcements de compétences des services de proximité encadreurs de proximités (DPA, CCA, CR, ONGs) 15. Nombre de thèmes axés sur une approche « genre » 16. Cumul des actions d'appui à destination des bénéficiaires hommes/femmes 17. Nombre de FFS mis en place (Accord ONCA) 18. Nombre d'ateliers de sensibilisation des agriculteurs (Accord ONCA) 19. Nombre d'ateliers d'encadrement des agriculteurs (Accord ONCA) 20. Nombre de sessions de renforcements de des OPA (Accord ONCA) 21. Nombre de voyages d'étude et d'échange organisés et nombre de bénéficiaires hommes et femmes concernés (Accord ONCA) | Rapports d'avancements de la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre le PROFAO et l'ONCA | |
| Output 4 | Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV | 22. Nombre de séminaires et ateliers de capitalisation des leçons apprises et des enseignements tirés | Rapport de déroulement de séminaire de capitalisation des expériences du PROFAO | |

4.4 Aperçu des MoRe Results

| | |
|--|-------------------------------|
| Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ? | Oui sur base de la MTR |
| Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ? | Oui |
| Planning de la MTR (enregistrement du rapport) | Octobre 2014 |
| Planning de l'ETR (enregistrement du rapport) | Q4-2018 |
| Missions de Backstopping depuis le 01/01/2012 | OPS - S. COPPIETERS/ avil2012 |
| | OPS - S. COPPIETERS/ avil2014 |
| | OPS - Sjored BAKKER/ avil2016 |

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (31 décembre 2016) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

| | | | |
|------------------|--|----------------------------|--|
| Project Title : | Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental | | |
| Budget Version : | D01 | Year to month : 31/12/2016 | |
| Currency : | EUR | | |
| YIM : | Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing | | |

| Status | Fin Mode | Amount | 2016 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------|-------|
| | | | 2015 | Q1 | Q2 | Q3 | | | | | Q4 | |
| A LA FILIÈRE DES AMANDIERS | | 8.500.138,77 | 3.635.805,70 | 420.120,73 | 69.972,90 | 13.111,29 | 1.113.785,96 | 1.616.990,88 | 5.252.796,57 | 1.247.342,20 | 81% | |
| 01 Une stratégie d'extension | | 5.248.713,84 | 3.440.996,14 | 410.703,49 | 59.710,29 | | 1.112.175,84 | 1.582.589,62 | 5.023.585,76 | 225.128,08 | 96% | |
| | 01 Etudes préliminaires | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | |
| | 02 Identification progressive | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | |
| | 03 Installation de nouveaux | COGEST | 3.973.308,44 | 3.173.552,77 | | 59.710,29 | 740.045,38 | 799.755,67 | 3.973.308,44 | 0,00 | 100% | |
| | 04 Réalisation des | COGEST | 1.275.405,40 | 267.443,37 | 410.703,49 | | 372.130,46 | 782.833,95 | 1.050.277,32 | 225.128,08 | 82% | |
| 02 La filière est plus productive | | 990.424,93 | 62.728,54 | 1.144,82 | 4.465,83 | 9.689,05 | 1.610,12 | 16.909,83 | 79.638,36 | 910.786,57 | 8% | |
| | 01 Expertise | COGEST | 87.500,00 | 18.147,85 | | | 8.998,67 | 1.267,72 | 10.266,39 | 28.414,24 | 59.085,76 | 32% |
| | 02 Réalisation d'au moins 15 | COGEST | 787.924,93 | 0,00 | | | | | 0,00 | 787.924,93 | 0% | |
| | 03 Création des organisations | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | |
| | 04 Renforcement des | REGIE | 75.000,00 | 27.371,94 | 23,60 | 2.633,80 | 422,35 | | 3.079,74 | 30.451,68 | 44.548,32 | 41% |
| | 05 Formation des agriculteurs | REGIE | 60.000,00 | 17.208,75 | 1.121,22 | 1.832,04 | 268,03 | 342,40 | 3.563,69 | 20.772,44 | 39.227,56 | 35% |
| 03 La filière est mieux | | 226.000,00 | 132.081,02 | 8.272,42 | 5.796,78 | 3.422,23 | | 17.491,43 | 148.572,45 | 76.427,55 | 66% | |
| | 01 Renforcement des | REGIE | 126.000,00 | 126.699,04 | | | | | 126.699,04 | -699,04 | 101% | |
| | 02 Intégration opérationnelle | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | |
| | 03 Développement d'un | Deleted | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | |
| | 04 Développement d'un | REGIE | 100.000,00 | 5.381,98 | 8.272,42 | 5.796,78 | 3.422,23 | | 17.491,43 | 22.873,41 | 77.126,59 | 23% |
| 04 Les enseignements | | 35.000,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 35.000,00 | 0% | |
| | | REGIE | 1.860.861,23 | 1.159.956,85 | 54.810,81 | 48.313,27 | 44.275,81 | 39.627,39 | 187.027,28 | 1.346.984,13 | 513.877,10 | 72,00 |
| | | COGEST | 6.139.138,77 | 3.459.143,99 | 410.703,49 | 59.710,29 | 8.998,67 | 1.113.443,56 | 1.592.856,01 | 5.052.000,00 | 1.087.138,77 | 82,00 |
| | | TOTAL | 8.000.000,00 | 4.619.100,84 | 465.514,30 | 108.023,56 | 53.274,48 | 1.153.070,95 | 1.779.883,29 | 6.398.984,13 | 1.601.015,87 | 80,00 |



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911 Printed on 31/01/2017

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

Project Title : **Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental**
 Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2016
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

| Status | Fin Mode | Amount | 2016 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | | |
|----------|---------------------------------|--------------|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| | | | 2015 | Q1 | Q2 | Q3 | | | | | Q4 | |
| 01 | Mise en place d'un dispositif | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | |
| 02 | Etablissement de | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | |
| 03 | Formulation des | COGEST | 35.000,00 | 0,00 | | | | 0,00 | 35.000,00 | 0% | | |
| X | RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX) | | 56.981,23 | 0,00 | | | | 0,00 | 56.981,23 | 0% | | |
| 01 | Réserve budgétaire | | 56.981,23 | 0,00 | | | | 0,00 | 56.981,23 | 0% | | |
| 01 | Réserve budgétaire | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | 0,00 | 0,00 | 7% | | |
| 02 | Réserve budgétaire REGIE | REGIE | 56.981,23 | 0,00 | | | | 0,00 | 56.981,23 | 0% | | |
| Z | MOYENS GÉNÉRAUX | | 1.442.880,00 | 983.295,14 | 45.303,57 | 38.050,67 | 40.163,20 | 30.284,98 | 182.882,42 | 1.146.187,58 | 79% | |
| 01 | Frais de personnel | | 1.126.500,00 | 735.418,27 | 41.174,98 | 32.634,62 | 35.868,13 | 34.915,63 | 144.593,35 | 880.811,62 | 246.488,38 | 78% |
| 01 | Assistance technique | REGIE | 484.000,00 | 242.601,20 | 4.397,34 | 9.281,31 | 10.413,27 | 9.107,24 | 33.199,16 | 275.800,36 | 208.199,04 | 57% |
| 02 | Directeur national | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 03 | Équipe finance et | REGIE | 127.500,00 | 99.739,26 | 9.041,38 | 6.344,22 | 6.921,34 | 6.137,89 | 28.444,84 | 128.184,10 | -66,10 | 101% |
| 04 | Équipe technique | REGIE | 425.000,00 | 303.000,47 | 27.736,25 | 16.766,39 | 18.533,52 | 19.670,49 | 82.706,65 | 385.767,12 | 39.292,88 | 91% |
| 05 | Autres frais de personnel | REGIE | 98.000,00 | 90.077,34 | | 242,70 | | | 242,70 | 90.320,04 | -302,04 | 100% |
| 02 | Investissements | | 98.020,00 | 78.896,37 | 90,71 | 958,96 | | | 1.049,67 | 79.946,04 | 73,96 | 100% |
| 01 | Véhicules | REGIE | 65.000,00 | 65.433,29 | | | | | | 65.433,29 | -133,29 | 101% |
| 02 | Équipement bureau | REGIE | 5.688,00 | 4.128,65 | | 958,96 | | | 958,96 | 5.087,61 | 598,39 | 89% |
| 03 | Équipement IT | REGIE | 9.334,00 | 9.334,43 | 90,71 | | | | 90,71 | 9.425,14 | -91,14 | 101% |
| | | REGIE | 1.860.861,23 | 1.159.956,85 | 54.810,81 | 48.313,27 | 44.275,81 | 39.627,39 | 187.827,28 | 1.346.984,13 | 513.877,10 | 72,00 |
| | | COGEST | 6.138.138,77 | 3.459.143,99 | 410.703,49 | 59.710,29 | 8.998,67 | 1.113.443,56 | 1.592.856,61 | 5.052.000,00 | 1.087.138,77 | 82,00 |
| | | TOTAL | 8.000.000,00 | 4.619.100,84 | 465.514,30 | 108.023,56 | 53.274,48 | 1.153.070,95 | 1.779.883,29 | 6.398.984,13 | 1.601.015,87 | 80,00 |



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911 Printed on 31/12/2017

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911

Project Title : **Developpement de la filière des amandiers dans la région de l'oriental**
 Budget Version : **D01** Year to month : 31/12/2016
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

| Status | Fin Mode | Amount | 2016 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | | |
|--------|------------------------------|--------------|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------|
| | | | 2015 | Q1 | Q2 | Q3 | | | | | Q4 | |
| 03 | Frais de fonctionnement | | 112.360,00 | 90.487,69 | 3.858,85 | 3.437,85 | 3.151,52 | 4.107,50 | 14.555,72 | 105.943,41 | 7.316,59 | 93% |
| 01 | Loyer du bureau et frais de | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| 02 | Frais de maintenance | REGIE | 2.600,00 | 1.665,13 | | | | 22,76 | 22,76 | 1.687,89 | 912,11 | 65% |
| 03 | Frais de fonctionnement | REGIE | 64.960,00 | 50.482,08 | 2.523,54 | 1.100,86 | 2.078,18 | 1.206,79 | 6.909,38 | 57.391,46 | 7.568,54 | 88% |
| 04 | Télécommunications | REGIE | 14.700,00 | 16.337,01 | 8,44 | 914,26 | 917,23 | 704,71 | 2.544,64 | 18.881,65 | -4.181,65 | 128% |
| 05 | Fournitures de bureau | REGIE | 7.200,00 | 4.282,71 | 43,77 | 7,50 | 57,32 | | 108,58 | 4.371,29 | 2.828,71 | 61% |
| 06 | Missions | REGIE | 16.800,00 | 11.211,66 | 790,26 | 1.139,44 | | 1.936,12 | 3.865,81 | 15.077,47 | 1.722,53 | 90% |
| 07 | Frais de communication | REGIE | 4.000,00 | 4.386,84 | | 229,81 | | 54,89 | 284,70 | 4.681,54 | -681,54 | 117% |
| 08 | Autres frais de | REGIE | 2.100,00 | 2.132,26 | 492,85 | 45,98 | 98,79 | 182,23 | 819,85 | 2.952,11 | -852,11 | 141% |
| 04 | Audit et Suivi et Evaluation | | 124.000,00 | 78.240,91 | 269,03 | 1.019,24 | 1.143,55 | 261,86 | 2.693,68 | 80.934,59 | 43.065,41 | 65% |
| 01 | Frais de suivi et évaluation | REGIE | 92.000,00 | 62.735,55 | | | | 125,63 | 125,63 | 62.861,18 | 29.138,82 | 68% |
| 02 | Audit | REGIE | 10.000,00 | 4.043,46 | | | | 136,23 | 136,23 | 4.179,69 | 5.820,31 | 42% |
| 03 | Backstopping Rabat | REGIE | 12.000,00 | 8.670,73 | 269,03 | 250,94 | | | 519,97 | 9.190,70 | 2.809,30 | 77% |
| 04 | Backstopping Bruxelles | REGIE | 10.000,00 | 2.791,17 | | 768,30 | 1.143,55 | | 1.911,85 | 4.703,02 | 5.296,98 | 47% |
| 99 | Conversion rate adjustment | | 0,00 | 251,90 | | | | | | 251,90 | -251,90 | 7% |
| 98 | Conversion rate adjustment | REGIE | 0,00 | 251,90 | | | | | | 251,90 | -251,90 | 7% |
| 99 | Conversion rate adjustment | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | 7% |
| | | REGIE | 1.860.861,23 | 1.159.956,85 | 54.810,81 | 48.313,27 | 44.275,81 | 39.627,39 | 187.827,28 | 1.346.984,13 | 513.877,10 | 72,00 |
| | | COGEST | 6.138.138,77 | 3.459.143,99 | 410.703,49 | 59.710,29 | 8.998,67 | 1.113.443,56 | 1.592.856,61 | 5.052.000,00 | 1.087.138,77 | 82,00 |
| | | TOTAL | 8.000.000,00 | 4.619.100,84 | 465.514,30 | 108.023,56 | 53.274,48 | 1.153.070,95 | 1.779.883,29 | 6.398.984,13 | 1.601.015,87 | 80,00 |



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1003911 Printed on 31/12/2017

page: 3

4.6 Ressources en termes de communication

Communication interne

La communication interne est en amélioration de plus en plus importante, en 2016 un très bon niveau de coordination et de collaboration entre les différentes parties prenantes du projet a été constaté. Ceci a eu des retombées positives sur la mise en œuvre des résultats escomptés.

Communication externe

- **Avec les acteurs du projet**

L'équipe du projet continue à fournir les efforts nécessaires pour garder les canaux de contact et le dialogue positif avec l'ensemble d'acteurs du projet (Autorité locale, élus, agriculteurs, associations, prestataires de services...).

- **Communication vers le public**

Reportage réalisé en 2016 par la chaine de... sur la mise en place des écoles aux Champs à la CR de Machraa Hamadi

Lien :

<http://www.elkhabar24.com/%d8%a7%d8%ae%d8%aa%d8%aa%d8%a7%d9%85-%d8%a8%d8%b1%d9%86%d8%a7%d9%85%d8%ac-%d8%a7%d9%84%d9%85%d8%af%d8%b1%d8%b3%d8%a9-%d8%a7%d9%84%d8%ad%d9%82%d9%84%d9%8a%d8%a9-%d8%a7%d9%84%d8%ae%d8%a7%d8%b5-%d8%a8/>

Ou

https://www.facebook.com/pg/elaioun24press/photos/?tab=album&album_id=1216210678389781

Un article publié en 2016 par l'Economiste : L'impact du PROFAO sur le développement de la filière des amandiers à l'Oriental (Interview avec le Directeur Régional de l'Office National du Conseil Agricole

<http://www.leconomiste.com/article/1005498-oriental-l-amandier-une-filiere-prometteuse>

- **Anciennes communications sur le projet (2011-2015)**

Reportage effectué par la SNRT sur le PROFAO au niveau de la CR Labsara

<https://www.youtube.com/watch?v=Y7gS6-U7ARs>

Une visite de son Excellence l'Ambassadeur de la Belgique au PROFAO :

<http://www.elkhabar24.com/%d9%85%d8%b4%d8%b1%d8%b9-%d8%ad%d9%85%d8%a7%d8%af%d9%8a-%d8%a7%d9%84%d8%b3%d9%81%d9%8a%d8%b1-%d8%a7%d9%84%d8%a8%d9%84%d8%ac%d9%8a%d9%83%d9%8a-%d9%8a%d8%aa%d9%81%d9%82%d8%af-%d9%85%d8%b4%d8%b1%d9%88/>